



La 4<sup>ème</sup> session de [la Foire Commerciale intra-africaine, HATE 2025](#) est prévue à [Alger du 04 au 10 septembre 2025](#).

Cet évènement commercial est placé sous le slogan "[Une passerelle vers de nouvelles opportunités](#)".

Les participants résidant dans la circonscription consulaire de Nantes, peuvent se rapprocher du Consulat d'Algérie à Nantes pour déposer leurs demandes de visa.

Le dossier de dépôt est composé des pièces suivantes

- Formulaire de demande de visa rempli et signé ;
- Passeport avec au moins 6 mois de validité ;
- Photocopie des pages du passeport contenant les informations personnelles ;
- Document attestant la validation de l'inscription sur [la plateforme IATF 2025](#) ;  
<https://2025.iatf.africa/newfront>
- 2 photos d'identité récentes, format passeport ;
- Paiement des frais de visa
- Réservation & hôtel \*\*,
- Réservation de vol aller-retour\*\*.

### [Condition de délivrance de visa de régularisation](#)

Les participants à cette manifestation, dont les pays de résidence ne disposent pas de représentations diplomatiques et consulaires algériennes, peuvent également solliciter un visa à l'arrivée au niveau des aéroports algériens, sur présentation des documents ci-dessus mentionnés.

**\*\*À défaut, fournir impérativement ces deux documents lors du retrait des visas,**